

Notre mission

L'ASAD est l'association professionnelle nationale des assistantes dentaires et des assistantes en médecine dentaire. Dans cette fonction, elle défend les intérêts professionnels, sociaux et économiques de ses membres envers les autorités et le public.

Nos objectifs

- En tant qu'association professionnelle, nous nous engageons principalement dans le domaine de la formation et de la formation continue des professionnels afin de renforcer leur position sur le marché et dans la profession.
- Nos activités augmentent la perception de la profession des assistantes dentaires dans le public et contribuent à une image positive.
- Nous n'avons aucune appartenance politique et nous sommes neutres sur le plan confessionnel. Avec nos interlocuteurs, nous souhaitons établir un partenariat coopératif et constructif.

Nos membres

Une assistante dentaire et une assistante en médecine dentaire professionnelle présente les caractéristiques suivantes:

- Elle assiste le dentiste lors de son travail, elle assume la co-responsabilité dans le cadre du suivi des patients et promeut un bon esprit d'équipe dans le cabinet dentaire.
- Vis-à-vis du patient, l'assistante dentaire fait preuve d'empathie et de serviabilité et elle respecte les règles de l'éthique professionnelle lors de toutes ses activités.
- L'assistante dentaire vérifie régulièrement la qualité de son propre travail et de son propre comportement en promouvant ainsi une image positive de la profession.
- L'assistante dentaire se perfectionne constamment dans son domaine professionnel et elle s'engage à promouvoir la relève professionnelle par le biais de son savoir-faire.

Nos partenaires

Société des médecins-dentistes

L'ASAD entretient une relation étroite avec l'organisation patronale (SSO) dans le domaine de l'échange d'informations. Pour le contact avec les autorités, nous nous associons avec la SSO afin de défendre les intérêts de politique professionnelle.

Écoles professionnelles

L'ASAD pratique un échange dynamique avec les écoles professionnelles dans le but de familiariser les apprentis déjà durant leur formation avec les activités de l'association

professionnelle – dans ce contexte, l'ASAD offre une affiliation gratuite aux apprentis.

Acteurs dans le domaine de la santé

Nous souhaitons un partenariat actif avec les principales associations et institutions dans le domaine de la santé afin de consolider nos structures et de véhiculer ainsi une image positive de la profession vers l'extérieur.

Nos prestations

Nous proposons une offre de prestations attrayante aux professionnels. Certaines prestations sont exclusivement réservées aux membres:

- Offres de formation et de formation continue dans les groupes régionaux et sur le plan suisse
- Transmission d'informations spécialisées via la revue de l'association et internet
- Aide en matière de questions juridiques avec des aide-mémoires et un conseil personnel
- Assurance-maladie collective à un prix préférentiel
- Fonds d'aide pour les professionnels qui se retrouvent dans une situation de détresse

Nos ressources

Afin de pouvoir fournir nos prestations, nous recourons au travail bénévole de membres de l'association. L'ASAD se procure ses moyens financiers par le biais des cotisations de ses membres et des revenus des prestations. Pour pouvoir proposer ses prestations de manière optimale, l'ASAD est en outre tributaire de ressources supplémentaires réalisées avec du sponsoring. L'ASAD vise des liquidités saines afin de pouvoir constituer des réserves pour la mise en œuvre du programme des activités.

Notre organisation

Pour la représentation des intérêts au niveau régional, l'ASAD est organisée en groupes régionaux. Ceux-ci organisent des formations continues de manière autonome sur leur territoire. Le comité central est l'organe de direction stratégique. Il charge des commissions d'effectuer les activités de l'association. La mise en œuvre opérationnelle des décisions des organes est réalisée par un secrétariat général professionnel de l'association.